

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

# Allocutions et Lettres de S. S. Pie XII

X

1943-1944

Réception du ministre de la Finlande  
*20 juin 1943*

Appel en faveur de Rome  
*12 mars 1944*

Audience du Royal 22<sup>e</sup> Régiment  
*3 juillet 1944*

Réception du ministre des Pays-Bas  
*16 août 1944*

Le problème de la démocratie  
*23 décembre 1944*

Avril 1945

N° 375

*Direction et administration :*

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Prix : 15 sous

Tous droits réservés

H  
31  
E34  
v. 375  
1945

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2<sup>e</sup> édition. 1913), Arthur Saint-Pierre
- 7 et 12. *La Caisse populaire*  
Alphonse Desjardins
15. *L'Encyclique « Rerum novarum »*. S. S. Léon XIII
- 18-19. *Contre l'alcool* . . . Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P. S. S.
30. *L'Utopie socialiste*—1 . . . . . XXX
46. *A propos d'immunités* . R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.*  
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.*  
Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif* . . . Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les autres sociales.*  
R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.*  
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.*  
R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.*  
Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* . . . . . E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.*  
Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale* . . . . . Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.*  
R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* . Ed. Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.*  
Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux* . . . . . Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* . . . . . Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer* . . . . . XXX
103. *Les Caisse Desjardins, œuvre sociale.*  
Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.*  
E. S. P.
106. *Riformes scolaires.* . . . . . E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.*  
Mgr Eugène Lapointe
110. *La Société catholique de Protection.* . E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada.*  
Olivier Carignan.
112. *La Charbon au Canada* . Paul Chartiez, S. J.
- 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière.*  
Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.*  
R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile* . Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage* . . . . . Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.*  
R. P. Léo Boisvenu, S. S. S.
124. *La Patriotisme.* . . . . . S. G. Mgr Laféche
125. *L'Apprentissage* . . . . . E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* . Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager* . . . . . Abbé Arm. Beauregard
130. *Le Domaine rural canadien* . . . G. Bouchard
132. *La Jeune Fille et les autres de charité.*  
R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.*  
G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.*  
XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.*  
G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.*  
R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.*  
R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* . . . Max. Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.*  
C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, Jeunes d'aujourd'hui.*  
R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français.*  
R. P. Adélar Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé* . Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.*  
Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.*  
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.*  
R. P. Paul-Emile Farley, C. S. V.
- 159-160. *Les Allocations familiales.*  
R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.*  
Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.*  
XXX
163. *La Réforme du calendrier* . J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne* . . . . . Georges Bouchard
165. *L'Union ouvrière.*  
Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations.*  
R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme International au Canada.*  
E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration*  
Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver.* Albert Rioux
170. *Le Cinéma* . . . . . Oscar Hamel
171. *La Crise protestante.* . R. P. Ad. Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique.*  
R. P. Pierre Fontanel, S.
174. *La Gaspésie intérieure.* . . . . . Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques* . . L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène.*  
Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada* E. S. P.

# ALLOCUTIONS ET LETTRES DE S. S. PIE XII

X

1943-1944

---

## Allocution à la réception du ministre plénipotentiaire de la Finlande

*Le 20 juin 1943*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Une année à peine s'est écoulée depuis le rétablissement des relations officielles entre le Saint-Siège et la république de Finlande: ce laps de temps, si court, mais si plein de graves événements, a pourtant suffi pour porter ces relations à un degré élevé de mutuelle compréhension et de confiance réciproque. Dans Notre joie de constater ce fait, également avantageux pour l'Église et pour l'État, Nous ne voudrions pas laisser passer l'occasion que Nous offre la solennelle inauguration de votre haute et importante charge d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, sans en exprimer Notre intime satisfaction et sans donner aux vœux de bienvenue que Nous adressons à Votre Excellence, une empreinte de cordialité qui corresponde aux rapports heureusement existants entre les deux puissances.

En nous manifestant par votre intermédiaire son adhésion à Nos efforts incessants en vue de la restauration de la félicité du monde sur ses véritables bases, qui, posées par le Créateur lui-même, demeurent immuables en dépit de la variété des formes et des organisations sociales, Son Excellence Monsieur le Président de la République a usé

de termes qui Nous ont vivement réjoui. Nous trouvons en effet dans ses paroles une preuve que les yeux des gouvernants, qui veillent aux destinées de la noble nation finlandaise, au milieu des difficultés actuelles et sous le lourd fardeau des responsabilités, tiennent leur regard fixé sur les problèmes moraux essentiels, dont la solution marque le premier pas vers le salut des individus, des peuples et de la communauté des nations.

Ces principes, brillant comme l'étoile polaire dans la nuit ténébreuse des événements présents, révèlent aux peuples errants et désorientés les desseins de l'Éternel; de leur claire intelligence, de la résolution de les traduire dans la pratique en vue de l'avenir prochain, dépendra en dernière analyse que le démon de la discorde, aujourd'hui souverain, cède la place à l'ange de la concorde sincère et de la bienfaisante fraternité.

Nous avons tout particulièrement apprécié, dans la déclaration du chef de l'État finlandais, le fait, souligné en son nom par Votre Excellence, que l'activité déployée par le Saint-Siège pour la cause de la paix et la prospérité de tous les peuples, rencontre l'unanime assentiment de la nation. La chaleureuse émotion, qui anime tout spécialement cette partie de votre discours, Nous est le témoignage du sens moral, sérieux et délicat, avec lequel votre peuple reconnaît et veut mettre en vigueur ces lois, ces valeurs spirituelles, fruit précieux de la conception chrétienne de la vie.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour que, au terme de la lutte gigantesque, source d'indicibles douleurs pour le cœur de tant de ses fils, la nation finlandaise, après avoir, dans sa longue et souvent pénible marche au cours des siècles, surmonté toutes les difficultés, tous les obstacles, se trouve enfin en présence d'une conscience mondiale qui, instruite par l'expérience des erreurs passées, aspire uniquement à la paix fondée sur les principes

éternels d'une justice franche et loyale, résolue à réagir contre le mensonge et la funeste primauté de la force, à user d'une même mesure pour le respect des droits d'autrui et pour la revendication de son propre droit.

L'avènement et la préparation d'une telle disposition des esprits fait l'objet de Nos continuelles préoccupations. C'est dans cette atmosphère sereine que, tout à la fois, les nécessités de l'espace vital et les exigences des relations de bon voisinage vaudront également pour les grands et pour les petits, pour les forts et pour les faibles. La conquête spirituelle de cette saine conception juridique, purifiée de toute trace des instincts indomptés de la violence et du lucre, doit d'abord et avant tout mûrir à l'intérieur d'un peuple pour qu'il puisse ensuite espérer voir, au delà de ses frontières, les cœurs accueillir ce message élevé et salubre mais qui exige des sacrifices.

Avec la confiance que la bénédiction du ciel ne manquera pas à l'effort tendu vers un idéal si haut et si difficile à atteindre, Nous répondons de tout cœur par Nos propres vœux à ceux que Son Excellence Monsieur le Président de la République Nous a exprimés pour Notre personne et pour l'exercice de Notre charge apostolique; et Nous invoquons la protection du Tout-Puissant sur toutes les classes de la nation finlandaise et d'une manière particulière sur la jeunesse, sur tous ceux qui ont leur part plus grande dans les douleurs et les sacrifices de cette guerre.

Quant à vous, Monsieur le Ministre, soyez bien assuré que, dans l'accomplissement de votre haute mission, vous trouverez auprès de Nous toute la compréhension, la bienveillance et le concours empressé qu'est en droit d'attendre le très digne et docte représentant d'une nation si noble, si éprouvée et si chère à Notre cœur.

(*Acta Apostolicae Sedis*, 20 décembre 1943.)

## Appel en faveur de Rome

*Le 12 mars 1944*

Toutes sortes de tribulations ont actuellement rompu votre bonheur familial, fils et filles bien-aimés, qui avez été forcés par les calamités présentes à vivre dispersés, dénudés, sans foyer, séparés peut-être des membres de votre propre famille, sans nouvelles d'êtres qui vous sont chers et qui êtes inquiets de leur sort aussi bien que du vôtre: vous qui avez toutefois confiance en notre divin Père qui est toujours près de ceux qui souffrent; vous qui savez profiter spirituellement des situations les plus graves et les plus amères; vous tous qui êtes venus, aujourd'hui, poussés par des sentiments filiaux, demander au vicaire du Christ sa bénédiction et son support.

Nous partageons vos souffrances. Vous vous êtes réunis autour de Nous, non pour connaître toute Notre douleur de père, car vous la savez déjà, mais pour apprendre de Nos lèvres mêmes, pour lire dans Notre maintien que toutes vos peines sont Nôtres et que tout ce qu'elles ont d'amer demeure au plus profond de Notre cœur. Oui, fils et filles bien-aimés, vous Nous êtes doublement chers à cause de la douleur commune qui nous accable. Plus vous êtes affligés, plus Nous vous chérissons. Soyez assurés qu'il n'est pas une de vos souffrances, de vos peines qui ne Nous perce le cœur plus profondément, plus douloureusement que Nos propres souffrances et peines.

A partir du jour où Nous avons fait des tentatives pour éviter la guerre dont Nous ne prévoyions que trop les conséquences désastreuses et terribles, tentatives qui n'ont pas été écoutées, Notre paternité spirituelle, qui vous soutenait déjà, s'est penchée sur vous pour alléger le fardeau de vos besoins et de vos peines et apporter le secours de ressources, malheureusement fort limitées, en pain et en

vêtements à ceux à qui il ne restait plus rien et qui avaient besoin de tout et pour tenter de réunir ceux qui avaient été séparés par la bataille et les invasions.

Nous n'avons ménagé aucun effort. Nous n'avons rien négligé pour prévenir que les malades en particulier et le peuple en général ne soient déportés ou exilés. Quand les dures réalités Nous ont frappé, brisant Nos plus légitimes espoirs, Nous avons fait tout ce qu'il était possible de faire pour alléger vos souffrances. Nous étions conscient, cependant, que tout ce que Nous pouvions faire était absolument insuffisant.

Nous avons alors demandé du secours, comme un Père partageant les peines de ses fils, espérant que tous ceux qui, loin ou proche de Nous, possédaient un bon cœur, répondraient à Notre appel. Nous avons prié Dieu afin que les noms de ceux qui répondirent à Notre appel, et que Nous n'oublierons pas dans Notre reconnaissance, soient inscrits dans Son grand livre de récompenses. A cette heure particulièrement grave pour la ville de Rome, cette ville si martyrisée, mutilée dans sa propre chair, dont les habitants sont massacrés, assassinés ou torturés de la plus horrible façon, où le malheur devient de jour en jour plus cuisant et les besoins de plus en plus urgents, Nous prions de nouveau, Nous supplions, Nous implorons tous ceux qui peuvent aider par des contributions matérielles ou du travail actif de ne pas nous priver de leur assistance, de leur support.

Même si des villes entières ont été détruites dans tous les continents par une guerre aérienne dont la barbarie ne connaît pas de restrictions ni de contraintes, Nous ne pouvons croire que quelqu'un osera attaquer Rome, cette cité toute-puissante qui n'appartient à aucun front et vers laquelle les nations chrétiennes se tournent pour en recevoir la lumière. Réduire Rome en un théâtre de guerre serait perpétrer un acte militaire sans gloire et abomi-

nable aux yeux de Dieu et à ceux d'une humanité consciente des valeurs spirituelles et morales.

Une fois encore Nous en appelons aux hommes responsables dans les deux camps belligérants pour qu'ils ne laissent en aucune façon leurs noms alliés à une action que l'histoire ne justifiera jamais. Nous leur demandons de consacrer toutes leurs pensées, toutes leurs actions et tous leurs efforts à une paix de libération.

Romains bien-aimés, dans un tel tourbillon de peines et misères, Nous reconnaissons avec amertume qu'aucun secours humain n'est adéquat et égal à l'étendue de vos souffrances, qu'aucun secours humain n'est capable d'alléger adéquatement vos souffrances dans toute leur étendue car même toute la bonne volonté d'une main secourable ne peut suffire.

Alors, fils et filles bien-aimés, levez vos yeux plus haut, regardez Celui qui vous donnera la force de porter votre croix avec une fermeté toute chrétienne et avec une grande foi, dirigez vos regards vers Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Sauveur.

Nous désirons vous diriger vers lui: il vous a invités lui-même quand il vous a dit: Venez à moi, vous tous qui êtes brisés par un travail trop lourd, et je vous soulagerai. Il a préféré lui-même choisir les souffrances et les misères de cette terre, il a subi les tortures les plus terribles et les plus grandes afflictions qui puissent être éprouvées par l'homme. Il vous précède avec sa croix: suivez-le.

Lui, le plus innocent, porte sa croix, portez les vôtres en expiation de vos propres péchés et celles de ceux qui ont provoqué la juste colère de Dieu. Il porte sa croix pour sauver le monde; portez la vôtre avec lui pour que la foi et la crainte de Dieu, pour que la vie chrétienne et l'amour chrétien revivent dans tous les cœurs, dans toutes les familles, dans la vie sociale et dans tout le genre humain. Il porte la croix pour la paix dans le monde, portez

la vôtre avec lui pour vous assurer et assurer à l'humanité tout entière une paix avec Dieu et la paix parmi toutes les nations.

O Jésus-Christ, Dieu tout-puissant et éternel, vous avez daigné descendre jusqu'à vous faire homme pour devenir notre frère et vous avez réconforté les affligés. O Jésus, ayez pitié de nos fils et de nos filles. La guerre les a dépossédés de leur foyer et l'avenir leur paraît bien incertain, bien obscur. Le riche comme le pauvre ont eu foi en vous et c'est cette foi qui, aujourd'hui, est devenue leur plus réconfortant support dans les souffrances indescriptibles qu'ils endurent. C'est cette foi en vous qui est leur seul espoir dans les vicissitudes auxquelles la guerre les a conduits.

O Fils du Père céleste, Sagesse divin, qui dirigez le cours des siècles et le sort des nations, ordonnez aux orages et aux tempêtes qui accablent le genre humain de s'arrêter. Soyez avec nous, créatures infortunées et malheureuses, ayez pitié de nous qui vivons avec vous, protégez-nous dans tous les temps, soyez notre consolation, notre grâce, notre vertu, notre béatification et notre protection, dans ces temps difficiles.

Dans les bras de votre sainte et douce mère Marie, et sous la chaste image de votre père Joseph, comme un tendre enfant vous voulez être exilé, donnez à ceux qui aujourd'hui n'ont plus de maison, cette robuste foi, cette force divine, cette force chrétienne nécessaire pour supporter, avec fierté, dignité et patience, l'augmentation de leurs souffrances.

Prêtre éternel et suprême, vous qui avez déposé une couronne de grâce et de bonté sur Rome, au pied de laquelle la foi de l'univers s'agenouille, vous devez prendre cette ville, à cette heure de grand danger, sous les immenses ailes de votre protection et de votre bienveillance.

Donnez à ceux qui y vivent de retourner à votre loi si souvent oubliée et violée.

O Dieu, au nom de tous ceux que ce terrible conflit a jetés dans la misère et les larmes, nous vous demandons avec les prières de la liturgie: Regardez vers nous, ô Seigneur miséricordieux, vous infiniment bon. Délivrez-nous de tous nos péchés et de nos peines. Donnez à tous ceux qui ont confiance en vous de voir le jour où le monde entier, croyant en votre immense bonté, puisse faire son salut avec joie et reconnaissance. Oui, sauvez-nous et que ce soit pour toujours.

(Traduction de la version anglaise publiée dans  
*le Messenger* de Sherbrooke.)

---

Le 2 juin 1944, le Souverain Pontife prononça, à l'occasion de sa fête patronale, un important discours où il traita de la situation à Rome, de l'unité de l'Église et du problème de la paix. Seule la version anglaise, dont quelques journaux du Canada ont donné une traduction française, nous est parvenue jusqu'ici. Nous espérons pouvoir publier la version française officielle dans notre prochain fascicule.

## Allocution à l'audience du Royal 22<sup>e</sup> Régiment

*Le 3 juillet 1944*

Grande est Notre joie de vous accueillir en ce moment, chers fils canadiens-français. Votre présence évoque des souvenirs épiques des plus magnifiques efforts accomplis pour le progrès matériel et moral des immenses contrées qui bordent le Saint-Laurent.

Mais surtout, fidèles à la foi et aux traditions de vos pères, vous vous êtes montrés, au milieu de toutes les vicissitudes de votre histoire, fiers de marcher, le regard, l'esprit, le cœur tendus vers Rome.

Néanmoins, la voir de vos propres yeux, fouler son sol sacré, et entendre la voix du Vicaire de Jésus-Christ, le Père commun, pour combien de vous c'eût été naguère plutôt un rêve qu'une espérance. C'est aujourd'hui une réalité. Admirez donc les lois de la Providence, à l'instant où le monde semblait emporté vers l'abîme dans une course de plus en plus vertigineuse, les tourbillons mêmes ramènent au contraire cette pauvre humanité, si diverse, si dispersée, si déchirée, des régions les plus éloignées vers le centre d'où le règne du Christ rayonne sur tout l'univers pour le plus grand bien et la plus grande prospérité même temporelle des nations.

De retour sur le sol de votre chère patrie, redites à tous et méditez vous-mêmes ces grandes leçons de fidélité à l'Église de Rome, d'union et de charité universelles, de confiance dans les dispositions de la Providence divine.

Tel est Notre vœu, telle est Notre prière que Nous présentons à Dieu par l'intercession de la Vierge Marie et des glorieux martyrs dont le sang a si merveilleusement fécondé votre terre.

Et tandis que, après avoir donné des preuves éclatantes de votre unique courage, vous partez pour de nou-

velles fatigues et de nouveaux dangers, Notre cœur vous accompagne pour vous donner à tous, à tous ceux qui vous sont chers, à la très aimée patrie canadienne, Notre Bénédiction apostolique.

(*L'Action catholique*, 14 juillet 1944.)

## **Allocution pour la réception du ministre plénipotentiaire des Pays-Bas**

*Le 16 août 1944*

MONSIEUR LE MINISTRE,

La présence en ce lieu d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas, renouvelée en un moment de telle importance pour les peuples de l'Europe et du monde, emprunte aux circonstances extérieures qui ont précédé le rétablissement de cette légation et aux transformations morales et spirituelles qui l'accompagnent, une physionomie saisissante et caractéristique.

L'antique édifice de l'ordre juridique international pour la sauvegarde de la paix, construit au prix de tant de travaux et d'efforts, a subi, depuis l'éclatement de la guerre, une secousse sans exemple dans l'histoire.

Cet ébranlement a fait entendre aux esprits droits de tous les peuples comme un rappel impérieux aux éternels principes fondamentaux de tout statut juridique, ainsi qu'au rapprochement de tous ceux qui, par-dessus les multiples différences d'origine et de coutumes, se trouvent d'accord dans l'affirmation et la défense de ces mêmes principes.

Le sentiment commun des périls qui menacent le patrimoine des plus précieuses valeurs culturelles crée, entre

les investigateurs et les penseurs les plus divers par leurs dénominations et leurs tendances, des contacts d'où peuvent jaillir de nouvelles lumières et de nouvelles résolutions fécondes pour le progrès de l'humanité.

Parmi ces peuples, les Pays-Bas occupent une place spéciale et honorable grâce à la noble tradition juridique qui a profondément enraciné dans les esprits la conviction de la primauté morale du droit.

C'est sur le sol néerlandais que se sont élevés les premiers instituts et tenues les premières conférences internationales tendant à limiter, dans les conflits entre les États, l'usage de la force pour lui substituer progressivement les moyens pacifiques. Travaux et efforts dignes d'éloge, qui ne furent malheureusement pas couronnés d'un succès proportionné à l'importance des problèmes discutés et au vrai bien des peuples qui y ont pris part.

Aujourd'hui que les terribles vicissitudes de cinq années de guerre ont dessillé les yeux et remué les consciences des peuples, tous les esprits réfléchis savent quelles tragiques conséquences entraîne l'exaltation de l'idée que la force prime le droit.

Le peuple hollandais qui, malgré ses soins pour se tenir en dehors de la lutte, s'est trouvé emporté et précipité dans un abîme de douleurs, adhérera, par le fait, d'autant plus pleinement et chaleureusement à tout ce qui pourra contribuer à restaurer la prééminence du droit sur le génie de la violence, afin que, dans une nouvelle communauté des peuples, soit rendu, même aux États qui ne sont pas compris dans la catégorie des grandes puissances, le sentiment de la sécurité de droit et de fait devant les digues rompues par la véhémence des vagues de cette guerre dévastatrice.

Ce n'est que par une transformation profonde de ses rites que les institutions destinées à l'établissement et à la garantie d'une paix véritable, pourront acquérir, avec

le prestige moral, la force intime, faute de laquelle tout effort, tout sacrifice demeurerait vain.

Framer la voie à cette évolution des esprits et, par là, l'avènement d'une paix qui réponde à toutes les aspirations de la conscience humaine et chrétienne, telle sera toujours Notre constante et attentive sollicitude.

Et Nous sommes sûr que, dans cette tâche, Nous trouverons la plus sincère adhésion auprès du peuple néerlandais qui a traversé avec un courage exemplaire ces dures années de sa vie, auprès de son gouvernement soucieux de consolider les relations cordiales avec le Saint-Siège, auprès de Sa Majesté la Reine qui, par la fidélité à ses devoirs de souveraine, même au milieu des tribulations, s'est acquis l'admiration respectueuse de quiconque sait apprécier la véritable grandeur.

Le rétablissement de la légation royale des Pays-Bas Nous cause une satisfaction d'autant plus grande qu'il est le fruit de l'esprit de concorde mûri au sein du peuple néerlandais dans les heures des communes souffrances endurées pour la patrie, souffrances desquelles le très digne épiscopat, le clergé plein de zèle et les fidèles catholiques ont pris vaillamment leur large part avec tout l'ensemble de la nation.

C'est Notre ardent désir que l'effet d'une si noble inspiration rende toujours plus étroits et plus féconds les rapports entre le Saint-Siège et les Pays-Bas. Et en adressant de tout cœur à Votre Excellence Nos vœux de bienvenue et en implorant sur Elle les bénédictions du ciel, Nous avons plaisir à lui donner l'assurance que, dans l'accomplissement de sa haute mission, ne lui feront jamais défaut Notre confiance, Notre efficace et bienveillant appui.

(*Acta Apostolicae Sedis*, 22 septembre 1944.)

## Radio-message <sup>1</sup>

La veille de Noël, 24 décembre 1944

### Le sixième Noël de guerre

« *Benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei.* Dieu notre Sauveur a fait paraître sa bonté et son amour pour les hommes. » (*Tit.*, III, 4.) Pour la sixième fois déjà depuis le début de cette horrible guerre, la Liturgie sainte de Noël salue de ces paroles, qui respirent une paix sereine, la venue parmi nous du Dieu Sauveur. L'humble et misérable crèche de Bethléem attire de toutes parts, avec une force inexprimable, la pensée de tous les croyants.

Au fond des cœurs enveloppés de ténèbres, affligés, abattus, descend, pour les envahir en entier, un grand torrent de lumière et de joie. Les fronts abaissés se relèvent sereins, car Noël est la fête de la dignité humaine, la fête de « l'admirable échange, par lequel le Créateur du genre humain, en prenant un corps vivant, a daigné naître de la Vierge, et par sa venue nous a dispensé sa divinité » (1<sup>re</sup> Ant. des 1<sup>res</sup> Vêpres de la Circoncision).

Mais notre regard se porte spontanément de l'Enfant lumineux de la Crèche sur le monde qui nous entoure, et le soupir douloureux de l'évangéliste saint Jean monte à nos lèvres: « *Lux in tenebris lucet et tenebrae eam non comprehenderunt.* La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont pas accueillie. » (*Jean*, I, 5.)

Car, hélas! cette sixième fois encore, l'aube de Noël se lève sur des champs de bataille toujours plus vastes, sur des cimetières où s'accumulent toujours plus nombreuses les dépouilles des victimes, sur des terres désertes, où quelques rares tours vacillantes marquent dans leur silencieuse tristesse les ruines de villes naguère florissantes

---

1. Cette version française a été publiée par l'Imprimerie du Vatican.

et prospères, où des cloches tombées ou enlevées ne réveillent plus les habitants de leur chant joyeux de Noël. Ce sont autant de témoins muets qui dénoncent cette tache dans l'histoire de l'humanité, laquelle volontairement aveugle devant la clarté de Celui qui est la splendeur et la lumière du Père, volontairement éloignée du Christ, est descendue et tombée dans la ruine et dans l'abdication de sa propre dignité. Même la petite lampe s'est éteinte dans beaucoup de temples majestueux, dans beaucoup de modestes chapelles, où près du tabernacle elle avait partagé les veilles de l'Hôte divin sur le monde endormi. Quelle désolation! Quel contraste! N'y aurait-il donc plus d'espoir pour l'humanité?

### Aurore d'espérance

Béni soit le Seigneur! Des lugubres gémissements de la douleur, du sein même de l'angoisse déchirante des individus et des pays opprimés, se lève une aurore d'espérance. Dans une partie toujours croissante de nobles esprits surgit une pensée, une volonté de plus en plus claire et ferme: faire de cette guerre mondiale, de cet universel bouleversement, le point de départ d'une ère nouvelle pour le renouvellement profond, la réorganisation totale du monde. A cet effet, tandis que les armées continuent à s'épuiser en luttes meurtrières, avec des moyens de combat toujours plus cruels, les hommes de gouvernement, représentants responsables des nations, se réunissent pour des conversations, pour des conférences, en vue de déterminer les droits et les devoirs fondamentaux sur lesquels devrait être reconstruite une communauté des États, de tracer le chemin vers un avenir meilleur, plus sûr, plus digne de l'humanité.

Antithèse étrange, cette coïncidence d'une guerre dont l'âpreté tend au paroxysme, et du remarquable progrès des aspirations et des projets vers une entente pour une

paix solide et durable! On peut bien discuter sans doute la valeur, l'applicabilité, l'efficacité de tel ou tel projet; le jugement à porter sur eux peut bien rester en suspens; mais il n'en est pas moins vrai que le mouvement est en cours.

### **Le problème de la démocratie**

En outre — et ceci est peut-être le point le plus important — à la lueur sinistre de la guerre qui les emporte, dans la chaleur cuisante de la fournaise où ils se trouvent emprisonnés, les peuples se sont comme réveillés d'une longue torpeur. Ils ont pris en face de l'État, en face des gouvernants, une attitude nouvelle, interrogative, critique, défiante. Instruits par une amère expérience, ils s'opposent avec plus de véhémence aux monopoles d'un pouvoir dictatorial, incontrôlable et intangible, et ils réclament un système de gouvernement qui soit plus compatible avec la dignité et la liberté des citoyens.

Ces multitudes, inquiètes, bouleversées par la guerre jusqu'en leurs assises les plus profondes, ont acquis aujourd'hui l'intime persuasion — auparavant peut-être vague et confuse, mais désormais incoercible — que, si la possibilité de contrôler et de corriger l'activité des pouvoirs publics n'avait pas fait défaut, le monde n'aurait pas été entraîné dans le tourbillon désastreux de la guerre, et qu'afin d'éviter à l'avenir qu'une pareille catastrophe se répète, il faut créer dans le peuple lui-même des garanties efficaces.

Dans cet état d'esprit, faut-il s'étonner que la tendance démocratique envahisse les peuples et obtienne largement le suffrage et le consentement de ceux qui aspirent à collaborer plus efficacement aux destinées des individus et de la société?

Il est à peine nécessaire de rappeler que, selon l'enseignement de l'Église, « il n'est pas défendu de préférer

des gouvernements modérés de forme populaire, pourvu que reste sauve la doctrine catholique sur l'origine et l'exercice du pouvoir public », et que « l'Église ne réproouve aucune des formes variées de gouvernement, pourvu qu'elles soient aptes en elles-mêmes à procurer le bien des citoyens » (Léon XIII, Enc. *Libertas*, 20 juin 1888, à la fin).

Si donc, en cette solennité, qui commémore à la fois la bonté du Verbe incarné et la dignité de l'homme (dignité entendue non seulement sous l'aspect de la personne, mais aussi dans la vie sociale), Nous portons Notre attention sur le problème de la démocratie, pour examiner selon quels principes elle doit être réglée pour pouvoir se dire une vraie et saine démocratie, répondant aux circonstances de l'heure présente, il est clairement indiqué que la sollicitude diligente de l'Église ne va pas tant à sa structure et à son organisation extérieure — qui dépendent des aspirations propres de chaque peuple — qu'à l'homme lui-même, qui, loin d'être l'objet et comme un élément passif de la vie sociale, en est au contraire, et doit en être et demeurer le sujet, le fondement et la fin.

Déclaration faite que la démocratie, entendue dans son sens large, admet des formes diverses et peut se réaliser aussi bien dans des monarchies que dans des républiques, deux questions se présentent à Notre examen :

1° Quels doivent être les caractères distinctifs des hommes vivant en démocratie et sous le régime démocratique ? 2° Quels sont les caractères distinctifs des hommes qui dans une démocratie détiennent le pouvoir public ?

#### I. — CARACTÈRES PARTICULIERS DES CITOYENS EN RÉGIME DÉMOCRATIQUE

Exprimer son opinion personnelle sur les devoirs et les sacrifices qui lui sont imposés; ne pas être contraint à obéir sans avoir été entendu: voilà deux droits du ci-

toyen qui trouvent dans une démocratie, comme le nom l'indique, leur expression. A la solidité, à l'harmonie, aux bons résultats de ce contact entre les citoyens et le gouvernement de l'État, on peut reconnaître si une démocratie est vraiment saine et équilibrée, et quelle est sa force de vie et de développement. Pour ce qui touche ensuite à l'extension et à la nature des sacrifices réclamés de tous les citoyens, — en un temps comme le nôtre où l'activité de l'État est si vaste et si décisive — la forme démocratique de gouvernement apparaît à beaucoup comme un postulat naturel imposé par la raison elle-même. Cependant, quand on réclame « plus de démocratie et une meilleure démocratie », cette exigence ne peut avoir d'autre sens que de mettre le citoyen toujours plus en mesure d'avoir une opinion personnelle propre, et de l'exprimer et de la faire valoir d'une manière correspondant au bien commun.

### *Peuple et « masse »*

De là découle une première conclusion nécessaire, avec sa conséquence pratique. L'État ne contient pas en lui-même et ne réunit pas mécaniquement dans un territoire donné une agglomération amorphe d'individus. Il est, et doit être en réalité, l'unité organique et organisatrice d'un vrai peuple.

Peuple et multitude amorphe, ou, comme on a coutume de dire, « masse », sont deux concepts différents. Le peuple vit et se meut par sa vie propre; la masse est en elle-même inerte, et elle ne peut être mue que de l'extérieur. Le peuple vit de la plénitude de la vie des hommes qui le composent, dont chacun — à la place et de la manière qui lui sont propres — est une personne consciente de ses propres responsabilités et de ses propres convictions. La masse, au contraire, attend l'impulsion du dehors, jouet facile entre les mains de quiconque en exploite

les instincts et les impressions, prompte à suivre, tour à tour, aujourd'hui ce drapeau, et demain cet autre. L'exubérance vitale d'un vrai peuple répand la vie, abondante et riche, dans l'État et dans tous ses organes, leur infusant, avec une vigueur sans cesse renouvelée, la conscience des propres responsabilités, le sens vrai du bien commun. La force élémentaire de la masse peut n'être aussi qu'un instrument au service d'un État qui sait habilement en faire usage. L'État lui-même, aux mains d'un ou de plusieurs ambitieux, groupés artificiellement par leurs tendances égoïstes, peut, en s'appuyant sur la masse, devenir une pure machine, imposer arbitrairement sa volonté à la meilleure partie du peuple: l'intérêt commun en reste lésé gravement et pour longtemps, et la blessure ainsi faite est bien souvent difficilement guérissable.

Il résulte clairement de là une autre conclusion: la masse — telle que Nous venons de la définir — est l'ennemie principale de la vraie démocratie et de son idéal de liberté et d'égalité.

Dans un peuple digne de ce nom, le citoyen a conscience de sa propre personnalité, de ses devoirs et de ses droits; la conscience de sa propre liberté se joint au respect de la liberté et de la dignité des autres. Dans un peuple digne de ce nom, toutes les inégalités, qui dérivent non du libre caprice, mais de la nature même des choses, inégalités de culture, de richesses, de position sociale — sans préjudice, bien entendu, de la justice et de la charité mutuelle — ne sont nullement un obstacle à l'existence et à la prédominance d'un authentique esprit de communauté et de fraternité. Bien au contraire, loin de nuire aucunement à l'égalité civile, elles lui confèrent son sens légitime, à savoir que chacun a le droit, en face de l'État, de vivre honorablement sa propre vie personnelle, au poste et dans les conditions où l'ont placé les desseins et les dispositions de la Providence.

Par opposition à ce tableau de l'idéal démocratique de liberté et d'égalité dans un peuple gouverné par des mains honnêtes et prévoyantes, quel spectacle offre un État démocratique laissé au caprice arbitraire de la masse ! La liberté, en tant que devoir moral de la personne, se transforme en une prétention tyrannique de donner libre essor aux impulsions et aux appétits humains aux dépens d'autrui. L'égalité dégénère en un nivellement mécanique, en une uniformité sans nuance aucune : sentiment de l'honneur vrai, activité personnelle, respect de la tradition, dignité, tout ce qui, en un mot, donne à la vie sa valeur, s'effondre peu à peu et disparaît. Il n'y a à survivre, d'une part, que les victimes trompées pas la fascination apparente de la démocratie que, dans leur ingénuité, elles confondent avec ce qui en est l'esprit, avec la liberté et l'égalité, et d'autre part, que des profiteurs plus ou moins nombreux ayant su, grâce à la puissance de l'argent ou de l'organisation, s'assurer par-dessus les autres une condition privilégiée et le pouvoir lui-même.

## II. — CARACTÈRES DES HOMMES QUI DANS LA DÉMOCRATIE DÉTIENNENT LE POUVOIR PUBLIC

L'État démocratique, qu'il soit monarchique ou républicain, doit, comme n'importe quelle autre forme de gouvernement, être investi du pouvoir de commander avec une autorité vraie et effective. L'ordre absolu des êtres et des fins, qui montre dans l'homme une personne autonome, c'est-à-dire un sujet de devoirs et de droits inviolables, d'où dérive et où tend sa vie sociale, comprend également l'État comme société nécessaire, revêtue de l'autorité sans laquelle il ne pourrait ni exister ni vivre. Si donc les hommes, en se prévalant de la liberté personnelle, niaient toute dépendance par rapport à une autorité supérieure munie du droit de coercition, ils saperaient par

le fait même le fondement de leur propre dignité et liberté, c'est-à-dire cet ordre absolu des êtres et des fins.

Ainsi établis sur cette même base, la personne, l'État, le pouvoir public avec leurs droits respectifs, se trouvent tellement liés et unis entre eux qu'ils se soutiennent ou s'écroulent tous ensemble.

Et comme cet ordre absolu, aux yeux de la saine raison, et surtout de la foi chrétienne, ne peut avoir d'autre origine qu'en un Dieu personnel, notre Créateur, il suit de là que la dignité de l'homme est la dignité de l'image de Dieu, que la dignité de l'État est la dignité de la communauté morale voulue par Dieu, que la dignité de l'autorité politique est la dignité de sa participation à l'autorité de Dieu.

Aucune forme d'État ne saurait se dispenser d'avoir égard à cette intime et indissoluble connexion; moins que toute autre la démocratie. Par conséquent, si celui qui détient le pouvoir public ne la voit pas, ou s'il la néglige plus ou moins, il ébranle dans ses bases sa propre autorité. De même, s'il ne tient pas suffisamment compte de cette relation, s'il ne voit pas dans sa charge la mission de réaliser l'ordre voulu par Dieu, le danger surgira que l'égoïsme du pouvoir ou des intérêts l'emporte sur les exigences essentielles de la morale politique et sociale, que les vaines apparences d'une démocratie de pure forme ne servent souvent comme de masque à tout ce qu'il y a en réalité de moins démocratique.

Seule la claire intelligence des fins assignées par Dieu à toute société humaine, jointe au sentiment profond des sublimes devoirs de l'œuvre sociale, peut mettre ceux à qui est confié le pouvoir, en mesure d'accomplir leurs propres obligations dans l'ordre législatif, judiciaire ou exécutif, avec cette conscience de leur propre responsabilité, avec cette objectivité, avec cette impartialité, avec cette loyauté, avec cette générosité, avec cette incorruptibilité, sans les-

quelles un gouvernement démocratique réussirait difficilement à obtenir le respect, la confiance et l'adhésion de la meilleure partie du peuple.

Le sens profond des principes d'un ordre politique et social, sain et conforme aux règles du droit et de la justice, est de particulière importance chez ceux qui, dans n'importe quelle forme de régime démocratique, possèdent, comme représentants du peuple, complètement ou en partie, le pouvoir législatif. Et puisque le centre de gravité d'une démocratie normalement constituée réside dans cette représentation populaire, dont les courants politiques rayonnent dans tous les domaines de la vie publique — tant pour le bien que pour le mal — la question de l'élévation morale, de l'aptitude pratique, de la capacité intellectuelle des députés au parlement, est pour tout peuple de régime démocratique une question de vie ou de mort, de prospérité ou de décadence, d'assainissement ou de perpétuel malaise.

Pour accomplir une action féconde, pour se concilier l'estime et la confiance, tout corps législatif doit — comme l'attestent d'incontestables expériences — accueillir dans son sein une élite d'hommes spirituellement éminents et au caractère ferme, qui se considèrent comme les représentants du peuple tout entier, et non pas comme les mandataires d'une foule, aux intérêts particuliers de laquelle sont souvent, hélas, sacrifiés les vrais besoins et les vraies exigences du bien commun. Une élite d'hommes qui ne soit restreinte à aucune profession ni à aucune condition, mais qui soit l'image de la vie multiple de tout le peuple. Une élite d'hommes de conviction chrétienne solide, de jugement juste et sûr, de sens pratique et équitable, et qui, dans toutes les circonstances, restent conséquents avec eux-mêmes; des hommes de doctrine claire et saine, aux desseins solides et droits; avant tout des hommes qui, par l'autorité émanant de leur conscience pure et rayonnant

largement autour d'eux, soient capables d'être des guides et des chefs, spécialement dans les temps où les nécessités pressantes surexcitent l'impressionnabilité du peuple et le rendent plus facile à être dévoyé et à s'égarer; des hommes qui, dans les périodes de transition, généralement travaillées et déchirées par les passions, par les divergences des opinions et par les oppositions de programmes, se sentent doublement tenus de faire circuler dans les veines enfiévrées du peuple et de l'État, l'antidote spirituel des vues claires, de la bonté empressée, de la justice également favorable à tous, et la tendance résolue à l'union et à la concorde nationale dans un esprit de sincère fraternité.

Les peuples dont le tempérament spirituel et moral est suffisamment sain et fécond, trouvent en eux-mêmes et peuvent donner au monde les hérauts et les instruments de la démocratie, qui vivent dans ces dispositions et savent les mettre réellement en pratique. Au contraire, là où manquent ces hommes, d'autres viennent occuper leur place, pour faire de l'activité politique l'arène de leur ambition, une course au gain pour eux-mêmes, pour leur caste ou pour leur classe, et c'est ainsi que la chasse aux intérêts particuliers fait perdre de vue et met en péril le vrai bien commun.

### *L'absolutisme d'État*

Une saine démocratie, fondée sur les principes immuables de la loi naturelle et des vérités révélées, sera résolument contraire à cette corruption qui attribue à la législation de l'État un pouvoir sans frein ni limites, et qui, malgré de vaines apparences contraires, fait aussi du régime démocratique un pur et simple système d'absolutisme.

L'absolutisme d'État (qui ne saurait se confondre, comme tel, avec la monarchie absolue, dont il n'est pas question ici) consiste en effet dans le principe erroné que

l'autorité de l'État est illimitée, et qu'en face d'elle — même quand elle donne libre cours à ses vues despotiques, en dépassant les frontières du bien et du mal — on n'admet aucun appel à une loi supérieure qui oblige moralement.

Un homme pénétré d'idées justes au sujet de l'État, de l'autorité et du pouvoir dont il est revêtu en tant que gardien de l'ordre social, ne pensera jamais à léser la majesté de la loi positive dans les limites de sa compétence naturelle. Mais cette majesté du droit positif humain n'est sans appel que s'il se conforme — ou du moins ne s'oppose pas — à l'ordre absolu établi par le Créateur et mis en une nouvelle lumière par la révélation de l'Évangile. Elle ne peut subsister qu'autant qu'elle respecte le fondement sur lequel s'appuient également la personne humaine, l'État et le pouvoir public. C'est là le critère fondamental de toute forme saine de gouvernement, y compris la démocratie, critère qui doit servir à juger la valeur morale de toute loi particulière.

### III. — NATURE ET CONDITION D'UNE ORGANISATION EFFICACE DE LA PAIX

#### *L'unité du genre humain et la société des peuples*

Nous avons voulu, chers fils et chères filles, profiter de l'occasion de la fête de Noël pour indiquer par quels chemins une démocratie qui correspond à la dignité humaine, peut, en harmonie avec la loi naturelle et avec les desseins que Dieu manifeste dans la révélation, parvenir à de bien-faisants résultats. Nous comprenons profondément en effet l'importance suprême de ce problème pour le progrès pacifique de la famille humaine; mais nous connaissons en même temps les hautes exigences que cette forme de gouvernement impose à la maturité morale de chacun des citoyens. C'est une maturité à laquelle on se flatterait en vain de pouvoir parvenir pleinement et sûrement, si la

lumière de la grotte de Bethléem n'éclairait pas le sentier obscur par lequel les peuples, au sortir de la tempête présente, s'acheminent vers un avenir qu'ils espèrent plus serein.

Jusqu'à quel point pourtant les représentants et les pionniers de la démocratie seront-ils convaincus dans leurs délibérations que l'ordre absolu des êtres et des fins, rappelé par Nous à plusieurs reprises, implique aussi, comme exigence morale et comme couronnement du développement social, l'unité du genre humain et de la famille des peuples? De la reconnaissance de ce principe dépend l'avenir de la paix. Aucune réforme mondiale, aucune garantie de paix ne peut en faire abstraction, sans s'affaiblir et se renier elle-même. Si au contraire cette même exigence morale trouvait sa réalisation dans une société des peuples qui saurait éviter les défauts de structure et les faiblesses des solutions précédentes, alors la majesté de cet ordre réglerait et dominerait également les délibérations de cette société et l'application de ses moyens de sanction.

Pour la même raison on comprend que l'autorité d'une telle société des peuples devra être réelle et effective sur les États qui en sont les membres, de manière pourtant que chacun d'entre eux conserve un droit égal à sa souveraineté relative. C'est seulement de cette manière que l'esprit d'une saine démocratie pourra pénétrer également dans le domaine vaste et épineux de la politique extérieure.

*Contre la guerre d'agression comme solution  
des controverses internationales*

Il y a, du reste, un devoir qui oblige tout le monde, et qui ne souffre aucun retard, aucun délai, aucune hésitation, aucune tergiversation: celui de faire tout ce qui est possible pour proscrire et bannir une fois pour toutes la guerre d'agression comme solution légitime pour les controverses internationales et comme moyen de réalisation pour des

aspirations nationales. On a vu dans le passé se produire beaucoup de tentatives dans ce but. Toutes ont échoué. Et elles échoueront toujours toutes, aussi longtemps que la partie plus saine du genre humain ne sera pas fermement résolue, et saintement obstinée, comme par un devoir de conscience, à remplir la mission que les temps passés avaient commencée sans assez de sérieux et de résolution.

Si jamais une génération a dû entendre s'élever au fond de la conscience le cri: « Guerre à la guerre », c'est certainement la présente. Elle est passée à travers un océan de sang et de larmes, comme peut-être n'en ont jamais connu les temps passés; elle en a vécu si intensément les indicibles atrocités, que le souvenir de tant d'horreurs devra rester imprégné dans sa mémoire et jusqu'au plus profond de son âme, comme l'image d'un enfer, dont quiconque conserve au cœur un sentiment d'humanité ne pourra jamais avoir de plus ardent désir que d'en fermer les portes pour toujours.

*Formation d'un organisme commun pour le maintien de la paix*

Les décisions connues jusqu'ici des Commissions internationales permettent de conclure qu'un point essentiel de tout aménagement futur du monde serait la formation d'un organisme pour le maintien de la paix; d'un organisme investi de commun accord d'une autorité suprême, et qui aurait aussi dans ses attributions d'étouffer dans son germe toute menace d'agression isolée ou collective. Personne ne pourrait saluer cette évolution avec plus de joie que qui a défendu depuis longtemps le principe que la théorie de la guerre, comme moyen apte et proportionné de résoudre les conflits internationaux, est désormais dépassée. A cette collaboration commune, qui est à entreprendre avec un sérieux d'intention inconnu jusqu'ici, personne ne saurait souhaiter plus ardemment plein et heureux succès

que qui s'est employé consciencieusement à amener la mentalité chrétienne et religieuse à réprouver la guerre moderne et ses monstrueux moyens de lutte.

Monstrueux moyens de lutte! On ne saurait contester que le progrès des inventions humaines, qui devait marquer l'avènement d'un plus grand bien-être pour toute l'humanité, a été détourné de son but pour être employé à détruire ce que les siècles avaient édifié. Mais par là même, s'est manifestée toujours plus évidente l'immoralité de cette guerre d'agression. Et si maintenant à l'aveu de cette immoralité s'ajoute la menace d'une intervention juridique des nations et d'un châtement infligé à l'agresseur par la Société des États, en sorte que la guerre se sente toujours sous le coup de la proscription et toujours sous la surveillance d'une action préventive, alors l'humanité pourra sortir de la nuit obscure où elle est restée si longtemps submergée; elle pourra saluer l'aurore d'une nouvelle et meilleure époque de son histoire.

*Son statut excluant toute imposition injuste*

A une condition pourtant: c'est que l'organisation de la paix, avec les garanties mutuelles, et, quand elles deviennent nécessaires, les sanctions économiques et même l'intervention armée qui devraient lui donner force et stabilité, ne consacre définitivement aucune injustice, qu'elle ne lèse aucun droit au détriment d'aucun peuple (qu'il appartienne au groupe des vainqueurs, des vaincus ou des neutres), qu'elle ne perpétue aucune imposition ou charge, en dehors de celles qui sont seules temporairement permises comme réparation des dommages de guerre.

Que certains peuples, dont les gouvernants — ou peut-être aussi eux-mêmes en partie — portent l'imputation d'être responsables de la guerre, aient à supporter durant quelque temps les rigueurs de mesures de sécurité, jusqu'au moment où les liens de confiance mutuelle violemment

brisés se soient peu à peu renoués, c'est là chose humainement explicable, et selon toute probabilité, ce sera pratiquement inévitable. Néanmoins, ces peuples devront avoir, eux aussi, l'espoir bien fondé — dans la mesure de leur loyauté et de leur coopération effective aux efforts pour la restauration future — de pouvoir devenir, tout comme les autres États, avec la même considération et les mêmes droits, associés à la grande communauté des nations. Leur refuser cet espoir, ce serait le contraire d'une sagesse prévoyante, ce serait assumer la grave responsabilité de barrer le chemin à une libération générale de toutes les conséquences désastreuses, tant matérielles que morales et politiques, du gigantesque cataclysme, qui a secoué jusque dans ses dernières profondeurs la pauvre famille humaine, mais qui en même temps lui a indiqué la route vers de nouveaux buts.

### *Les austères leçons de la douleur*

Nous ne voulons pas renoncer à la confiance que les peuples, qui sont tous passés par l'école de la douleur, auront su en retenir les austères leçons. Et pour Nous confirmer dans cet espoir, Nous avons les paroles d'hommes qui ont éprouvé davantage les souffrances de la guerre et qui ont trouvé des accents généreux pour exprimer, en même temps que l'affirmation des exigences propres de sécurité contre toute future agression, leur respect des droits vitaux des autres peuples et leur aversion pour toute usurpation des mêmes droits. Il serait vain d'attendre que ce jugement sage, dicté par l'expérience de l'histoire et par un sens politique élevé, soit généralement accepté — dans l'effervescence encore actuelle des esprits — par l'opinion publique, ou même seulement par une majorité. La haine, l'incapacité de se comprendre réciproquement, ont fait se lever entre les peuples qui ont combattu les uns contre les autres, un nuage trop dense pour pouvoir espé-

rer que l'heure est déjà venue où un faisceau de lumière commence à éclairer le tragique panorama des deux côtés de l'obscur muraille. Mais il y a une chose que Nous savons, c'est que le moment viendra, et peut-être plus tôt qu'on ne pense, où les uns et les autres reconnaîtront que, tout considéré, il n'y a qu'un moyen de sortir du réseau embrouillé dans lequel la lutte et la haine ont enlacé le monde, c'est le retour à une solidarité trop longtemps oubliée, à une solidarité ne se limitant pas à tels ou tels peuples, mais universelle, fondée sur la connexion intime de leurs destinées et sur les droits qui appartiennent également à chacun d'eux.

### *La punition des délits*

Personne, certes, ne pense à désarmer la justice à l'égard de qui a profité de la guerre pour commettre des délits de droit commun; les soi-disant nécessités militaires pouvaient tout au plus y servir de prétexte; elles ne sauraient jamais les justifier. Mais si elle prétendait juger et punir, non plus des individus, mais tout entières et en bloc des collectivités, qui pourrait ne pas voir dans un pareil procédé une violation des règles qui président à n'importe quel jugement humain ?

#### IV. — L'ÉGLISE PROTECTRICE DE LA VRAIE DIGNITÉ ET DE LA LIBERTÉ HUMAINE

En un temps où les peuples se trouvent en face de devoirs comme ils n'en ont peut-être jamais rencontré aux tournants de leur histoire, ils sentent bouillonner dans leurs cœurs tourmentés le désir impatient et comme inné de prendre les rênes de leur propre destin avec plus d'autonomie que par le passé; ils espèrent réussir ainsi plus facilement à se défendre contre les irruptions périodiques de l'esprit de violence, qui, comme un torrent de lave in-

candescence, n'épargne rien de tout ce qui leur est cher et sacré.

Grâce à Dieu, on peut croire passé le temps où l'appel aux principes de la morale et de l'Évangile pour la vie des États et des peuples était dédaigneusement exclu comme utopique. Les événements de ces années de guerre se sont chargés de réfuter, d'une manière plus dure qu'on ne l'aurait jamais pu penser, les propagateurs de semblables doctrines. Le dédain montré par eux contre ce prétendu irréalisme s'est changé en une épouvantable réalité : brutalité, injustice, destruction, anéantissement.

Si l'avenir appartient à la démocratie, un rôle de premier ordre dans sa mise en œuvre devra revenir à la religion du Christ et à l'Église, comme messagère de la parole du Rédempteur et comme continuatrice de sa mission de salut. C'est elle, en effet, qui enseigne et qui défend la vérité ; c'est elle qui communique les forces surnaturelles de la grâce, pour réaliser l'ordre des êtres et des fins établi par Dieu, comme fondement dernier et norme directrice de toute démocratie.

Par son existence même, l'Église se dresse en face du monde, comme un phare resplendissant qui rappelle constamment cet ordre divin. Son histoire porte le clair reflet de sa mission providentielle. Les luttes que, contrainte par l'abus de la force, elle a dû soutenir pour la défense de la liberté reçue de Dieu, furent, en même temps, des luttes pour la vraie liberté de l'homme.

L'Église a la mission d'annoncer au monde, désireux de formes meilleures et plus parfaites de démocratie, le message le plus élevé et le plus nécessaire qu'il puisse y avoir : la dignité de l'homme, la vocation à la filiation de Dieu. C'est le cri puissant qui de la crèche de Bethléem résonne jusqu'aux extrémités de la terre aux oreilles des hommes, en un temps où cette dignité est le plus douloureusement abaissée.

Le mystère de Noël proclame cette dignité inviolable de l'homme avec une vigueur et une autorité sans appel, qui dépasse infiniment celle à laquelle pourraient parvenir toutes les déclarations possibles des droits de l'homme. Noël, la grande fête du Fils de Dieu apparu dans la chair, la fête où le ciel se penche vers la terre avec une grâce et une bienveillance ineffables, Noël est aussi le jour où la chrétienté et l'humanité, devant la Crèche, dans la contemplation de la « bonté et de l'humanité de Dieu notre Sauveur », deviennent plus intimement conscientes de l'unité étroite que Dieu a établie entre elles. Le berceau du Sauveur du monde, qui a restauré la dignité humaine dans toute sa plénitude, est le point indiqué où se peut sceller l'alliance entre tous les hommes de bonne volonté. Là, au pauvre monde déchiré par les discordes, divisé par les égoïsmes, empoisonné par les haines, la lumière sera accordée, l'amour sera rendu, et il lui sera donné de s'acheminer, dans l'harmonie cordiale, vers le but commun, afin de trouver finalement la guérison de ses blessures dans la paix du Christ.

#### V. — CROISADE DE CHARITÉ

Nous ne voulons pas achever Notre Message de Noël sans dire un mot vibrant de gratitude à tous ceux — États, gouvernements, évêques, peuples — qui en ce temps d'inexprimables malheurs Nous ont puissamment aidé à entendre le cri de douleur qui Nous parvient de tant de parties du monde, et à tendre Notre main secourable à tant de fils et de filles aimés, que les vicissitudes de la guerre ont réduits à une extrême pauvreté et à la misère.

Et il est juste de rappeler en premier lieu l'œuvre immense d'assistance déployée, malgré la difficulté extraordinaire des transports, par les États-Unis d'Amérique et, pour ce qui concerne particulièrement l'Italie, par l'Excel-

lentissime Représentant personnel de Monsieur le Président de cette Union.

Il Nous plaît d'exprimer autant d'éloge et de reconnaissance à la générosité du Chef de l'État, du gouvernement et du peuple espagnol, du gouvernement irlandais, de l'Argentine, de l'Australie, de la Bolivie, du Brésil, du Canada, du Chili, de l'Italie, de la Lithuanie, du Pérou, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Hongrie, de l'Uruguay, qui ont rivalisé de nobles sentiments de fraternité et de charité, dont l'écho n'en résonnera pas en vain dans le monde.

Tandis que les hommes de bonne volonté s'efforcent de jeter un pont spirituel pour unir les peuples, cette bonne action, pure et désintéressée, revêt un aspect et une valeur de particulière importance.

Lorsque les dissonances de la haine et de la discorde, qui dominent l'heure présente, ne seront plus — nous le souhaitons tous — qu'un triste souvenir, on verra mûrir avec plus d'abondance encore les fruits de cette victoire de l'amour vivant et magnanime sur le poison de l'égoïsme et des inimitiés.

Puissent tous ceux qui ont participé à cette Croisade de charité trouver un stimulant et une récompense dans Notre bénédiction apostolique et dans la pensée qu'au jour de la fête de l'amour, monte pour eux vers le ciel, du fond d'innombrables cœurs angoissés, mais non oublieux malgré leur gêne, la prière de reconnaissance: « Daignez accorder, Seigneur, à tous ceux qui nous font du bien à cause de votre nom, la vie éternelle! »

# Éditions de l'École Sociale Populaire

---

## LA RESTAURATION SOCIALE d'après les encycliques

par le P. Archambault, S. J. — 106 pages, 25 sous

## DIRECTIVES SOCIALES CATHOLIQUES

par le P. Chagnon, S. J. — 214 pages, 50 sous

## POUR UN ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN

par le P. Lorenzo Gauthier, C. S. V. — 200 pages, \$1.00

## ÉLÉMENTS DE MORALE SOCIALE

par le P. Delaye, S. J. — 198 pages, 75 sous

## CODE SOCIAL

Essai d'une synthèse catholique. — 106 pages, 50 sous

## L'ENCYCLIQUE « QUADRAGESIMO ANNO » sur la restauration sociale

Texte français avec divisions et commentaires  
146 pages, 50 sous

## L'ENCYCLIQUE « DIVINI REDEMPTORIS » sur le communisme athée

Texte français avec divisions et commentaires  
123 pages, 50 sous

## L'ENCYCLIQUE « SUMMI PONTIFICATUS » sur la morale sans-Dieu

Texte français avec divisions et commentaires  
127 pages, 50 sous

## MANUEL POUR LES CERCLES D'ÉTUDES

par R. Levassor — 218 pages, \$1.00

## LA QUESTION SOCIALE

par J. Duperray. — 295 pages, \$1.00

---

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL



IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL



# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

178. *Rotary et Maçonnerie* . . . . . E. S. P.  
 179. *L'Indissolubilité du mariage*.  
 . . . . . R. P. E. Jombart, S. J.  
 180. *Le Tourisme source de richesse*.  
 . . . . . Eugène L'Heureux  
 181. *La Vaccination antituberculeuse*.  
 . . . . . Dr J.-C. Bourgoïn  
 182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche*.  
 . . . . . Joseph Risi  
 183-184. *La Paroisse au Canada français*.  
 . . . . . R. P. Adélar Dugré, S. J.  
 185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catho-  
 lique*.  
 . . . . . Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.  
 186. *L'Industrie chimique et le Canada*.  
 . . . . . R. P. Pierre Fontanel, S. J.  
 187. *Le Travail des jeunes filles*.  
 . . . . . Mme W. Raymond  
 188. *Les Communautés religieuses et la Cité*.  
 . . . . . Juge C.-E. Dorion  
 189. *Les Œuvres dans la Cité*.  
 . . . . . R. P. Bonhomme, O. M. I.  
 190. *Le Syndicalisme catholique canadien* . E. S. P.  
 191. *La Semaine sociale de Chicoutimi*.  
 . . . . . Wilfrid Guérin  
 192. *L'Eglise et la question syndicale*.  
 . . . . . PP. Arendt et Muller, S. J.  
 193. *Nos Orphelins* . . . . . Sœur Allaire, etc.  
 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse*.  
 . . . . . S. S. Pie XI  
 196. *L'Enseignement religieux* . . . . . S. G. Mgr Ross  
 197. *La Semaine du dimanche* . . . . . XXX  
 199. *La Préférence aux Syndicats catholiques* . XXX  
 200. *Pour le bon journal*.  
 . . . . . Abbé A. Robert et O. Héroux  
 201. *Le Sens catholique*.  
 . . . . . E. Mercier et G. Ladouceur  
 204-205. *Instruction ou Education*. Esdras Minville  
 206. *En Russie soviétique*. . . . . E. S. P.  
 207-208. *Manuel antibolchévique*. . . . . E. S. P.  
 209. *La Participation des laïques à l'apostolat*.  
 . . . . . Antonio Perrault  
 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »*.  
 . . . . . S. S. Pie XI  
 212. *Le Mariage chrétien*. R. P. Adélar Dugré, S. J.  
 214-215. *L'Etat et le mariage* . Juge C.-E. Dorion  
 216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique*.  
 . . . . . R. P. Albert Muller, S. J.  
 217-218. *Cahier anticommuniste*. . . . . E. S. P.  
 219. *Pour la colonisation*. . . . . E. S. P.  
 220. *Le Rêve communiste*.  
 . . . . . R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.  
 221. *Pour la Paix*. . . . . E. S. P.  
 225. *La Profession agricole*.  
 . . . . . Abbé Georges-M. Bilodeau  
 226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité*.  
 . . . . . R. P. Bournival, S. J.  
 227. *Le Retour de la mère au foyer*.  
 . . . . . Rde Sr Gérin-Lajoie  
 228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma*.  
 . . . . . E. S. P.  
 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada*.  
 . . . . . E. S. P.  
 237. *L'Agriculture, base économique d'une nation*.  
 . . . . . Abbé Edouard Beaudoin  
 238. *L'Œuvre de la Colonisation* . Esdras Minville  
 241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »*.  
 . . . . . Abbé Philippe Perrier  
 251-252. *Journées anticommunistes — I* . E. S. P.  
 253. *Journées anticommunistes — II* . . . . . E. S. P.  
 254-255. *La Menace communiste au Canada*.  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 257. *Le Chômage de la jeunesse* . . . . . E. S. P.  
 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts*.  
 . . . . . Ligue de la Classocratie  
 262. *Le Komintern*. . . . . Entente Internationale  
 263. *L'Encyclique « Immortale Dei »*.  
 . . . . . S. S. Léon XIII  
 264. *Allocations familiales* . . . . . Claire Hoffner  
 265. *Les Relations avec Moscou* . . . . . E. S. P.  
 266. *La Crise libératrice*. R. P. Albert Muller, S. J.  
 267. *Le Syndicalisme catholique au Canada*.  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*  
 . . . . . En collaboration  
 272. *Comment établir l'organisation corporative au  
 Canada* . . . . . Esdras Minville  
 273. *L'Orientation professionnelle*.  
 . . . . . Abbé Irénée Lussier  
 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le commu-  
 nisme* . . . . . E. S. P.  
 276. *Les Exercices spirituels*.  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 277. *Petit Catéchisme anticommuniste*.  
 . . . . . P. Richard Arès, S. J.  
 278. *La Vérité sur l'Espagne*.  
 . . . . . Cardinal Isidro Goma Tomas  
 279. *L'Action catholique spécialisée*.  
 . . . . . R. P. Adrien Malo, O. F. M.  
 280-281. *Encycliques « Divini Redemptoris » et  
 « Mit brennender Sorge »* . . . . . S. S. Pie XI  
 282. *La Formation sociale dans nos collèges clas-  
 siques*. . . . . Abbé Damien Robert  
 283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne*.  
 . . . . . Secrétariat des C. M.  
 284. *La Coopération économique*.  
 . . . . . Abbé L. Beauregard et Jean-B. Cloutier  
 285. *Le Syndicalisme national catholique* . E. S. P.  
 286. *La Malfaisance du capitalisme actuel*.  
 . . . . . Abbé Georges Côté  
 287. *L'Action catholique au Canada*.  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 288. *Le Problème rural* . . . . . Nos Evêques  
 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative*.  
 . . . . . P. Richard Arès, S. J.  
 291. *Encyclique « Libertas praesstantissimum »*.  
 . . . . . S. S. Léon XIII  
 292. *Jeunesse et politique* . . . . . Jean Filion  
 293. *Pour que vive notre français*.  
 . . . . . P. Gabriel La Rue, S. J.  
 294. *L'Action catholique et les religieuses*.  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale*.  
 . . . . . P. Richard Arès, S. J.  
 296. *L'Industrie dans l'économie du Canada fran-  
 çais*. . . . . Olivar Asselin

# PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Sulte)

297. *Pour un ordre nouveau.*  
Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste.* Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance.*  
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises.*  
Mgr Wilfrid Lebon
303. *Une enquête sur le communisme à Québec.*  
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ravalé son enseignement primaire.*  
François-Xavier Boudreault
305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente.*  
S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle.* Maxim. Caron
307. *La Législation anticommuniste dans le monde.*  
E. S. P.
308. *La Paix.*  
S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre.*  
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus ».*  
S. S. Pie XII
311. *Tempérance.*  
Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative.*  
F.-A. Angers, L.-M. Gouin,  
E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
313. *La Canalisation du Saint-Laurent.*  
Paul-Henri Guimont
314. *Notre redressement économique.*  
R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social.* Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien.*  
S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social.*  
R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme.* R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites.* Jean Guiraud
323. *L'Education nationale.* Abbé P.-Em. Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France.*  
E. S. P.
326. *La Communion des saints. (Allocutions et lettres — I)*  
S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France.*  
Georges Pernot
328. *La Restauration sociale.*  
Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste. (Allocutions et lettres — II)*  
S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques.*  
E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII*  
R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française.*  
E. S. P.
334. *La Société contemporaine.* Abbé A. Roux
335. *L'Ordre nouveau. (Allocutions et lettres — III).*  
S. S. Pie XII
336. *L'Action catholique et la politique.*  
Léo Pelland, C. R.
337. *La Franc-Maçonnerie.* S. S. Léon XIII
338. *Charles du Travail.* E. S. P.
339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois Rôles).* Abbé Charles-Edouard Bourgeois
341. *Providence divine. (Allocutions et lettres — IV)*  
S. S. Pie XII
342. *Le Travail féminin et la guerre.* E. S. P.
343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant ?*  
S. Exc. Mgr Courchesne
344. *Jubilé épiscopal. (Allocutions et lettres — V).*  
S. S. Pie XII
345. *Le Droit de Suffrage.* Georges Pelletier
346. *L'Expérience communiste sociale en Russie.*  
B. S.
347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie.* Maximilien Caron
348. *Les Bienfaits du mariage. (Allocutions et lettres — VI)*  
S. S. Pie XII
349. *Les Associations neutres.* Mgr Desranleau
350. *Petit Guide moral du législateur.*  
P. Richard Arès, S. J.
351. *Le Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école.* J. O. C.
352. *Le plus grand péril.* R. P. Archambault, S. J.
353. *Secrétariat permanent d'Education.*  
R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
354. *Message de Noël 1942. (Allocutions et lettres — VII)*  
S. S. Pie XII
355. *L'Organisation corporative portugaïse.*  
Oliveira Salazar
356. *Les Sources de l'Action catholique.*  
R. P. Archambault, S. J.
357. *Le Rôle du gérant municipal.* G.-E. Marquis
358. *L'Épargne.* J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
359. *Soucis de l'Eglise. (Allocutions et Lettres — VIII)*  
S. S. Pie XII
- 360-361. *Pour un Ordre meilleur.*  
R. P. Archambault, S. J.
362. *Les Allocutions familiales au Canada.*  
Mlle D. H. Stepler
363. *Message au monde entier. (Allocutions et Lettres — IX)*  
S. S. Pie XII
364. *Qui réorganisera l'Europe?* Théodore Aubert
365. *L'Eglise et le nationalisme.*  
P. Richard Arès, S. J.
366. *Tout un peuple se dresse...*  
E. S. P.
367. *Catéchisme du Cielisme.*  
R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.
368. *Ecoles « nationales ».* R. P. L. C. de Léry, S. J.
369. *L'Aide à la Colonisation.* En collaboration
370. *Le Droit, soutien de l'ordre international.*  
Antonio Perrault
371. *Pour restaurer la famille.*  
R. P. Archambault, S. J.
372. *Contre la prostitution.* E. S. P.
- 373-374. *Semaine nationale de la Famille.*  
E. S. P.
375. *La Démocratie (Allocutions et Lettres — X)*  
S. S. Pie XII

N. B. — Les numéros omis sont épuisés

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs  
la responsabilité de ses écrits.